

■ Noël-Eugène BALLAY

(1847-1902)

Médecin, explorateur, administrateur, diplomate, gouverneur général

Noël-Eugène Ballay naît le 14 juillet 1847 à Fontenay-sur-Eure, village au sud-ouest de Chartres. Fils de riches cultivateurs beaucerons, rien ne le prédestine aux aventures exotiques. En 1870, Noël Ballay est étudiant en médecine lorsqu'éclate la guerre. Il s'engage comme simple soldat, médecin-auxiliaire dans l'armée du Général Chanzy. Il gagne sur le champ de bataille ses galons de sous-officier et d'officier. Cité à l'ordre du jour, il reçoit la Légion d'honneur pour sa belle conduite à la bataille de Fréteval, au nord-est de Vendôme. Selon A. Terrier, il aurait lu dans un journal une demande émanant du Ministère de la Marine d'un médecin pour le Congo. Jeune médecin auxiliaire de la Marine, en 1875, il se porte volontaire pour aller rejoindre la mission Brazza à la recherche d'une voie d'accès vers l'intérieur du continent. Il débarque au Gabon, le 20 octobre 1875 et, le 10 février 1876, convoyant une partie du matériel, il rejoint la mission à Lopé sur l'Ogooué. Les explorateurs atteignent Doumé chez les Adouma, mais en juillet 1877, ils ne peuvent franchir les chutes de Toubara. N. Ballay ne ménage pas sa peine pour soigner les indigènes malades, ce qui facilite l'approche des chefs des tribus. Après l'exploration des rivières Ngambo et Oba, Ballay quitte Brazza pour convoier les malades vers la côte. En novembre 1878, la mission se retrouve à Libreville et le 6 janvier 1879 à Bordeaux après trois ans d'absence.

Avec Brazza, peu porté sur la plume, N. Ballay publie une relation de l'expédition pour la Société de Géographie. Ils y relatent des difficultés de toutes natures : rude climat, forêt dense humide, nombreuses chutes et rapides, hostilité des Apfourou : cette population se vengeait sur eux des pertes que venait de leur faire subir le passage en force de Stanley. Ils signalent la découverte de l'Alima (affluent du Congo) et concluent : « *Si l'Ogooué n'est pas une voie directe vers l'intérieur, il en est indirectement une puisqu'il ouvre le Congo et acquiert par là une importance capitale* ». Dès l'année suivante, N. Ballay soutient sa thèse de doctorat en médecine intitulée : « *L'Ogooué* » (1880). Il y étudie surtout la géographie de ce bassin donnant un aperçu des maladies observées.

Lors de la seconde mission Brazza, Ballay, nommé médecin de deuxième classe de la marine, et Mizon sont chargés de convoier une chaloupe à vapeur en pièces détachées. En raison de retards divers, ils ne parviennent à Libreville que fin 1881. Brazza est déjà rentré à Paris pour organiser sa « *Mission de l'Ouest africain* ». Grâce à sa diplomatie, N. Ballay entre en communication avec les Apfourou ou Bafourou qui avaient bloqué la première expédition. Il fonde un

poste à Ossika sur le versant congolais et entreprend le montage du petit vapeur. En attendant, il descend l'Alima en pirogue jusqu'au Congo sur lequel il s'établit à Ngantchou, nouant des relations avec les chefs locaux. En juin 1883, Brazza, nommé commissaire du gouvernement dans l'ouest africain, le rejoint à Diélé et la chaloupe à vapeur baptisée le « *Ballay* » est lancée. Ils l'utilisent pour descendre l'Alima jusque chez Makoko, puis le Congo jusqu'à Brazzaville, atteint en mai 1884. Sur une lettre de cette période, N. Ballay écrit avoir caressé « *le rêve de remonter le Congo et l'un de ses affluents jusqu'aux sources du Nil, de rencontrer là des traitants égyptiens et de descendre avec eux ce dernier fleuve* » ! Le 7 novembre 1884, il est de retour en France.

En raison de ses compétences, N. Ballay est désigné en tant que délégué technique à la fameuse Conférence africaine de Berlin du 21 novembre 1884 au 6 février 1885 qui fit reconnaître nos « *droits* » sur le bassin de l'Ogooué et les territoires de la rive droite du Congo. La même année, avec le lieutenant de vaisseau Rouvier et le capitaine Pleigneur, il est chargé de déterminer sur le terrain les frontières du Congo français et de l'Etat indépendant du Congo. La mission reconnaît successivement les rivières Léfini, Nkémé, Alima, Likouala et Sangha. Début 1886, elle remonte l'Oubangui jusqu'au nouveau poste de Nkoundja. Il y est décidé avec les Belges que la frontière suivra les talwegs du Congo puis de l'Oubangui.

N. Ballay devient alors administrateur. Le 29 juin, un décret le désigne comme lieutenant-gouverneur du Gabon. Ce fut la période des premiers inventaires de cette colonie, de son organisation administrative et des conventions de délimitation avec le Portugal et l'Etat Indépendant. Entré en désaccord avec Brazza sur les méthodes de la colonisation, il quitte le Congo français, fin 1888.

E. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, désireux d'assurer le développement économique de l'Afrique Occidentale, le désigne lieutenant-gouverneur chargé d'organiser les établissements côtiers guinéens dits des « *Rivières du Sud* ». La prise officielle de possession de la presqu'île de Timbo ne datait que du 8 mai 1887, Konakry ne comptait alors que quelques maisons. Le protectorat sur le « *Fouta-Diallon* » ne fut établi qu'en cette année 1889. En mars 1893, la Guinée est constituée comme colonie autonome avec gouverneur et budget spécial, sous l'égide de N. Ballay. Prudent avec les indigènes, il cherche à attirer les commerçants en créant un port aux dépens de Freetown en Sierra Leone. On lui doit la fondation de Conakry dont le carroyage urbain est mis en place, l'ouverture des premières routes, l'occupation du Fouta-Djalou en 1896. Sa sage gestion des finances permet à la Guinée de ne plus dépendre des subventions métropolitaines et même d'entreprendre vers le Niger la construction d'une route et d'un chemin de fer sous la direction du capitaine de génie Salesses. (cf. *Hommes et Destins*, to. XI).

A son retour en 1900, des rumeurs de démission à son sujet courent dans la presse. Des circonstances tragiques l'amènent en réalité à de plus hautes fonctions. Il avait déjà assuré plusieurs fois l'intérim du Gouverneur général à Saint-Louis du Sénégal. Cette année-là, une épidémie de fièvre jaune y décime la population européenne. Malade, le gouverneur général Chaudié doit rentrer, N. Ballay demande à le remplacer ce qu'il obtient du ministre Decrais qui hésite à l'exposer à un tel danger. Le ministre lui assigne Konakry comme résidence. Il lui répond le 6 août 1900 : « *Dans les circonstances présentes, le devoir du gouverneur général (surtout quand il est en même temps médecin) est d'être au Sénégal et non à Konakry ... Ce serait pour moi une grande honte d'aller me mettre à l'abri, abandonnant les autres au milieu du danger ...* ». Débarqué au Sénégal, le 18 août, sa première visite est pour l'hôpital où agonisent les fiévreux. Selon A. Terrier, « *par son tranquille courage, (il) ranima les énergies défaillantes et dirigea lui-même la lutte contre le fléau* ». Il est titularisé dans ses fonctions de Gouverneur Général. Contrairement à ce qu'écrivit N. Broc à la veille de rentrer en France, il décède en quelques jours, le 26 février 1902, non de la fièvre jaune qui l'épargne mais d'une affection diabétique.

Simple et modeste, « *il fuyait l'éloge et nul n'a été plus opposé à la «réclame»* », comme l'écrit A. Terrier. Le Parlement donna un caractère national à ses obsèques dans la cathédrale de Chartres. Il est inhumé dans son village natal. Certains avaient proposé de débaptiser Konakry pour l'appeler Ballayville ! Plus modestement, grâce à une souscription publique, une statue fut érigée à sa mémoire sur la place Ballay devant le Palais du Gouvernement. Elle fut inaugurée par le Gouverneur Général Merlin le 30 janvier 1908 à l'occasion de l'inauguration de la deuxième section de chemin de fer de Guinée dont il avait lancé la construction. Depuis l'Indépendance en 1958, il ne reste plus trace de ce monument sur la place de la République devant le Palais de la Présidence. Selon A. Arcin, 1907, « *la Guinée est l'œuvre de Ballay* ». Pourtant, dans son ouvrage de synthèse sur la Guinée, J. Suret-Canale (1970) n'évoque pas sa figure. *Sic transit ...*

Yves Boulvert

BIBLIOGRAPHIE

- Publications de Noël Eugène Ballay:

1879 avec P. Savorgnan de Brazza : Expédition sur le cours supérieur de l'Ogooué, de l'Alima et de la Likouala. Bull. Soc. Géo., Paris, XVII, p.111 à 144.

1880 – Thèse : l'Ogooué. Afrique équatoriale occidentale.

- Références biographiques

- Notices nécrologiques :

Terrier A. Le Gouverneur Général Ballay, p.51-53 *in* Bull. Com. Af. Fr., n°2, février 1902.

Anonyme : A la mémoire du Gouverneur Général Ballay, p.142-145 *in* Bull. Com. Af. Fr., n°4, avril 1902, p.151-152 *in* La Géographie 1902, I.

- Notices biographiques :

Roman d'Amat, 1948 – p.1470 *in* Dictionnaire de Bibliographie française, tome V, 1549 p., lib. Letouzey, Paris.

Numa Broc, 1988 – p.13-14 *in* Dictionnaire illustré des Explorateurs, vol. I : Afrique, 346 p.

Sardet Michel, 2007 – p.185-186 *in* Naturalistes et explorateurs du Service de santé de la marine au XIXème siècle, éditions Pharmathèmes, Paris, 286 p.

Brunschwig H. – Brazza explorateur.

Arcin André, 1907 – La Guinée Française, races, religions, coutumes, productions, commerce. A. Challamal, Paris.

Coquery-Vidrovitch C., 1966 – Brazza et la prise de possession du Congo. La mission de l'Ouest africain (1883-1885). Thèse 3^{ème} cycle, 2 to., 352 p.

Suret-Canale Jean, 1970 – La République de Guinée. Edit. Sociale, Paris, 432 p.

Lorofi Albert, 2005 – La Guinée. Naissance d'une colonie française, 1880-1914. Collect. Mémoire en Images. Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 128 p.

2010 – L'art ancestral de l'Afrique occidentale au temps de Noël Ballay. Coordinatrice : Nadine Berthelie, Directrice du Patrimoine culturel et historique. Musée des Beaux-Arts de Chartres, Chartres 126 p.

HOMMES ET DESTINS

Tome XI
AFRIQUE NOIRE



Robert Cornevin



Niarinzhe



Jane Vialle



Académie
des
Sciences d'Outre-Mer

L'Harmattan

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES D'OUTRE-MER

HOMMES ET DESTINS

Tome XI
Afrique noire

Sous la direction de Jacques Serre



*Académie
des
Sciences d'Outre-Mer*

L'Harmattan

Les notices publiées ne peuvent engager que la responsabilité de leurs auteurs

ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
15 rue La Pérouse – 75116 PARIS
01 47 20 87 93
www.academiedoutremer.fr

© L'Harmattan, 2011
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-54603-5
EAN : 9782296546035